

TRAVAUX POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES

(selon la politique votée le 9 mars 2020)

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) ANGEVILLE Réfection de la cour de l'école et des ses abords. VIAM/00002321	74 921 €	17 547 € *	54 %	<u>9 475 €</u>
*La dépense subventionnable est ramenée à 17 547 € au lieu de 40 486 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
2) BOURG DE VISA Mise en sécurité de l'accès de la cour de l'école VIAM/00002191	7 268 €	5 590 € *	39 %	<u>2 180 €</u>
*La dépense subventionnable est ramenée à 5 590 € au lieu de 7 268 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
3) BRESSOLS Travaux de sécurisation du parking de l'école élémentaire VIAM/00002825	11 404 €	11 404 €	12 %	<u>1 368 €</u>
4) LA VILLE DIEU DU TEMPLE Aménagement des circulations doucesderrière le centre commercial VIAM/00003130	5 899 €	5 899 €	18 %	<u>1061 €</u>
5) MONTFERMIER Travaux de réhabilitation du parvis de la salle des fêtes VIAM/00002852	22 690 €	22 690 €	54 %	<u>12 252 €</u>
6) NOHIC Aménagement d'une aire de jeux au centre bourg VIAM/00003038	28 981 €	28 981 €	24 %	<u>6 955 €</u>
7) PERVILLE Aménagement divers parking VIAM/00002925	35 000 €	35 000 €	45 %	<u>15 750 €</u>
8) SISTELS Aménagement piétonnier entre le lotissement Rolan et l'entrée du village le long de la RD30 VIAM/00002384	84 000 €	71 556 € *	45 %	<u>32 200 €</u>
*La dépense subventionnable est ramenée à 71 556 € au lieu de 84 000 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				

TRAVAUX POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES (SUITE)

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
-------------------	---------	--------------------------	--------------------	---------------------------

9) TOUFFAILLES Pose de pelouse synthétique dans la cour de l'école VIAM/00002599	8 850 €	6 807 € *	39 %	<u>2 654 €</u>
*La dépense subventionnable est ramenée à 6 807 € au lieu de 8 850 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
10) VALENCE D'AGEN Enfouissement des réseaux rue Jean Capgras VIAM/00002059	58 845 €	35 048 €	12 %	<u>4 205 €</u>
11) VILLEBRUMIER Réhabilitation du réseau pluvial chemin du pont VIAM/00002602	56 100 €	56 100 €	24 %	<u>13 464 €</u>

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
12) MANSONVILLE Création d'un jardin public aux abords de la maison des loisirs VIAM/00002435	49 766 €	49 766 €	45 %	<u>22 395 €</u>
13) PERVILLE Aménagement paysager aux abords du carrefour RD30/VC2. VIAM/00002272	14 000 €	14 000 €	45 %	<u>6 300 €</u>
14) SAINT CIRICE Aménagement de la place du jardin citoyen. VIAM/00002821	147 000 €	32 667 € *	45 %	<u>14 700 €</u>
<u>Observation</u> : *La dépense subventionnable est ramenée à 32 667 € au lieu de 147 000 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				
15) SAINT LOUP Aménagement d'une zone de jeux pour enfants. VIAM/00002423	16 609 €	11 714 € *	23,4 %	<u>2741 €</u>
<u>Observation</u> : *La dépense subventionnable est ramenée à 11 714 € au lieu de 16609 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).				

2^{ÈME} TRANCHE ACCORDÉE DANS LE CADRE DE L'ANCIENNE POLITIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
16) BEAUMONT DE LOMAGNE Réfection de trottoirs avenue Albert Soubies et rue du Blanc VIAM/00002407	93 164 €	80 000 €	12 %	<u>9 600 €</u>
Observation : une première tranche de dépense subventionnable plafonnée à 80 000 € a été accordée à la commission permanente du 04 Juin 2019.				

TOTAL : 157 300 €

Le Président,

Christian ASTRUC